



## Bourse d'études postsecondaires

Chaque année, la FISMR remet des bourses d'études à des étudiants qui poursuivent des études postsecondaires :

- 500 \$ pour un étudiant inscrit à un DEP ;
- 750 \$ pour un étudiant inscrit au CÉGEP ;
- 1 500 \$ pour un étudiant inscrit à l'université.

Elle privilégie l'octroi d'une bourse par niveau d'enseignement par année.

### Conditions d'admissibilité

- Avoir une adresse permanente à Saint-Marc-sur-Richelieu ;
- Être inscrit à temps complet dans une institution postsecondaire reconnue par le MEESR<sup>1</sup>, preuve à l'appui (une photocopie de l'acceptation) ;
- Être âgé entre 16 et 25 ans ;
- Ne pas avoir déjà obtenu de bourse de la FISMR pour ce niveau d'enseignement ;
- Expliquer par écrit les raisons pour lesquelles vous méritez cette bourse en respectant les critères exigés.

### Critères d'évaluation des demandes

- La description de vos objectifs professionnels, de votre engagement dans votre parcours scolaire, de vos occupations parascolaires, de votre implication au sein de la communauté, d'organismes ou de votre famille ;
- Le soin apporté à la qualité de la langue et à la présentation de la demande ;
- La longueur du texte entre 1,5 et 3 pages ;
- La présence d'une lettre rédigée par un représentant de l'institution d'enseignement (enseignant, directeur, etc.) qui démontre votre motivation et votre engagement dans ce projet de formation.

### Date limite pour soumettre une candidature : le 31 juillet 2017

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par la poste au 102, rue De la Fabrique, Saint-Marc-sur-Richelieu, J0L 2E0. Le sceau de la poste fera foi de la date d'envoi.

ou par courriel à : [info@fondation-stmarc-fismr.com](mailto:info@fondation-stmarc-fismr.com)

### Remise des bourses : le 26 août 2017

La remise des bourses aura lieu le 26 août 2017 lors du souper du tournoi de golf de la FISMR. Pour l'occasion, les récipiendaires seront appelés à faire une brève présentation de leur projet d'études.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Éducation, des Études supérieures et de la Recherche.



## Formulaire de demande – Bourse d'études postsecondaires

Nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Adresse du domicile (no. civique, rue) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Programme/année : \_\_\_\_\_

### **Veillez joindre les documents suivants à ce formulaire :**

- Un texte, d'une longueur d'une page et demie à trois pages, expliquant les raisons pour lesquelles vous méritez cette bourse en tenant compte des critères suivants :
  - description de vos objectifs professionnels ;
  - démonstration de votre engagement et de votre implication dans le milieu scolaire, au sein de la communauté, d'organismes ou de votre famille, ainsi que de vos occupations parascolaires ;
  - soin apporté à la qualité de la langue française et à la présentation de la demande.
- Une lettre rédigée par un agent de l'éducation (enseignant, directeur, etc.) qui démontre votre motivation et votre engagement dans votre projet de formation.
- Une photocopie de l'acceptation à une institution scolaire reconnue par le MEESR.

### **Faire parvenir votre demande pour le 31 juillet 2017 par la poste au :**

FISMR  
102, rue De la Fabrique  
Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec)  
J0L 2E0

**ou par courriel à :** [info@fondation-stmarc-fismr.com](mailto:info@fondation-stmarc-fismr.com)